

COURRIER DE ROANNE

HEBDOMADAIRE, POLITIQUE, INDÉPENDANT

ABONNEMENTS : Un an, 40 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 c.
INSERTIONS : Réclames, la ligne 25 c. ; — Annonces, la ligne, 45 c.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois, et sont considérés comme continués, sauf réception d'avis contraire.

RÉDACTEUR EN CHEF : E. CRITOT

Les annonces judiciaires et légales seront insérées en 1870, pour le département de la Loire, dans les cinq journaux suivants : le *Mémorial de la Loire*, le *Journal de Montbrison*, le *Courrier de Roanne*, le *Journal de Roanne* et l'*Echo Roannais*.

BUREAUX : Impasse de la Sous-préfecture, ouverts de 9 à 11 heures du matin, et de 3 à 5 heures du soir.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser au rédacteur en chef. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Roanne, le 20 août 1870.

LE DÉMEMBREMENT DE LA FRANCE

L'infatuation commence, paraît-il, à gagner tous les journaux Prussiens.

Les écrivains Allemands sont, à ce que l'on prétend, d'accord sur ce point : que l'Alsace et la Lorraine doivent cesser de faire partie intégrante du territoire français.

Suivant les uns, ces deux provinces devront être incorporées à la Prusse, si le sort des armes est toujours favorable à nos envahisseurs.

D'autres voudraient faire de l'Alsace et de la Lorraine un état indépendant, comme est la Belgique.

Ce n'est pas sans raison que l'on a qualifié les Prussiens de Gascons du Nord.

M. de Bismarck peut-être un diplomate fort entendu, dans le sens officiel du mot ; mais s'il s'imaginait annexer à l'Allemagne deux provinces françaises par le seul fait d'une victoire, et faire passer une population d'un camp à l'autre, comme s'il s'agissait d'un troupeau de bœufs ou de moutons, il fait plutôt preuve de jactance que de sens politique.

De la victoire de Sadowa à pu naître l'annexion de divers États de l'Allemagne. Les Allemands restent Allemands et pour eux c'est beaucoup. Néanmoins la cour de Berlin ne parvient à maintenir son joug de fer sur les États annexés, qu'en leur faisant espérer dans un avenir prochain l'achèvement de l'unité Allemande qui est aujourd'hui, le rêve politique de nos ennemis.

Mais de nos revers espérer le démembrement de la France ou l'annexion de plusieurs de nos provinces est une prétention que réduisent à néant les leçons de l'histoire et l'examen de notre situation actuelle.

Comme richesse, comme puissance, comme ressource, qu'était la France de 1792 comparée à la France de 1870 ? Le grand ressort a pu être faussé, mais il n'est pas brisé. On pourrait retrouver encore un grand élan national et ramener nos armées vaincues, c'est vrai, mais non découragées sur le chemin de la victoire. Il ne s'agit que de prendre des mesures énergiques et patriotiques, de faire sans arrière-pensée le sacrifice des hommes incapables et de confier à toute la nation la défense de son sol.

Car il ne faut pas s'exagérer la gravité de notre situation. La vérité est que notre armée, une armée de trois cent mille hommes, a été refoulée par le peuple Allemand tout entier sous les armes. Rien de plus. Si notre gouvernement avait eu moins de présomption, si, comme il devait le faire, il avait prévu la possibilité d'un revers et à un peuple armé opposé un autre peuple formé pour la guerre ; ce n'est pas vers Châlons que se porteraient nos regards, mais vers la frontière.

En réalité, nous n'avons eu jusqu'ici qu'une armée vaincue ; la nation n'a pas encore donné ; et elle est assez nombreuse, assez forte, assez courageuse pour écraser l'ennemi : Selon nous, toute la question aujourd'hui est celle-ci : Est-on, oui ou non, en mesure de mettre le peuple Français sur le pied de guerre ? Si oui, le combat de notre armée n'est qu'un combat d'avant-garde ; nous ne sommes pas et nous ne pouvons pas être vaincus *définitivement* ; si non, nous sommes, pour quelque temps seulement, à la merci d'un événement. Voilà tout.

Plaçons-nous dans l'hypothèse la plus défavorable, celle de l'impossibilité de fournir des armes à toute la population, dans ce cas même un démembrement de la France est-il à redouter ? Non.

Quand bien même l'armée commandée par le maréchal Bazaine serait anéantie, tout ce que pourraient faire les vainqueurs au milieu d'une population désarmée mais hostile, serait d'imposer en toute hâte une paix onéreuse et de regagner au plus vite l'Allemagne ; mais il est de toute évidence qu'un traité de paix qui ne nous garantirait pas l'intégrité de notre territoire, ne sera pas exécuté loyalement ; que le premier souci de la nation sera de s'armer et de se préparer à de nouvelles luttes ; et que dans un avenir prochain ce serait le peuple français qui se lèverait en masse et qui écraserait à son tour l'Allemagne épuisée déjà par ses sanglantes victoires.

Toute paix qui ne serait pas honorable pour nous ne serait qu'une trêve véritablement imposée par la force des choses et tolérée à contre-cœur ; ce ne serait qu'une suspension des hostilités. Cela n'est pas douteux.

Si au contraire le maréchal Bazaine est victorieux, inévitablement l'armée prussienne sera obligée de rétrograder jusqu'au Rhin et d'abandonner toutes ses illusions en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine.

Nous ne consultons ni nos passions ni nos dé-

sirs pour juger les événements ; on se plaît à dire qu'une défaite serait un désastre pour l'armée Prussienne. Ce n'est pas notre avis. L'infériorité numérique de notre armée nous paraît être trop considérable pour qu'il nous soit possible d'anéantir nos ennemis dans une bataille.

La victoire sera sanglante de part et d'autre, et le lendemain d'un combat on sera plus occupé à se réorganiser qu'à poursuivre les vaincus.

Mais une victoire nous donne du temps et dans notre situation, quelques jours de répit valent du renfort. On ne fait encore que convoquer la garde mobile, pour faire de ces jeunes gens des soldats suffisamment formés et bons à mettre en ligne ; il nous faut obtenir quelque délai : Les vides faits dans les rangs de notre armée sont nombreux, il faut les combler : Une victoire nous donnerait certes ce résultat et nous permettrait d'amener sur le terrain de nouvelles forces : Chaque jour verrait s'augmenter nos ressources et diminuer celles de l'ennemi. Dans de semblables conditions, nous serions hors d'inquiétude et bientôt de danger.

Ainsi, de quelque côté qu'on envisage la question, à quelque hypothèse que l'on s'arrête, il est incontestable que la France sortira, de cette lutte dans un délai plus ou moins long, sans l'humiliation de laisser définitivement à l'ennemi une seule parcelle d'elle-même. Avant que l'épée ne rentre pour toujours au fourreau, il peut se présenter bien des événements inattendus ; mais nous avons la ferme espérance que les obstacles qui s'opposent à l'affranchissement et à la grandeur de la France, au respect dû au drapeau national disparaîtront bientôt, et que dans un avenir prochain il ne restera debout sur le sol français que la France libre et victorieuse.

Em. CRITOT.

DE L'ADMINISTRATION

En des temps paisibles on supporte encore, quoiqu'impatiemment, toutes les formalités imposées à la moindre de nos actions publiques ; mais dans les temps difficiles et solennels, elles deviennent intolérables et même impossibles.

A force de réglementer, d'administrer on en est venu à avoir une armée d'employés d'administration qui, tous, tiennent à cœur, à certains moments, de nous prouver leur utilité, et ces moments sont justement ceux où, au contraire, ils devraient chercher à s'effacer le plus possible, car alors ils deviennent un embarras tel qu'il faut lois et décrets pour arriver à une simplification nécessaire, urgente.

Ils démontrent donc par cela même, sinon leur inutilité, du moins celle de la bureaucratie, dont les rouages, savamment combinés, loin de pouvoir se prêter à la rapidité d'exécution commandée par des circonstances impérieuses, ne peuvent au contraire qu'y porter des entraves parfois funestes à la sécurité de tous.

Du reste, les chefs eux-mêmes en subissent les conséquences. Personne n'a plus confiance aux renseignements des bureaux et le public qui veut s'éclairer sur des lois et décrets qu'il ne connaît pas, ne s'adresse plus qu'à eux seuls ; leurs employés eux-mêmes, jetés violemment hors de leurs coutumes routinières, n'osent plus sans eux faire un mouvement sur cette nouvelle mer administrative.

Les maires, surtout ceux des campagnes, n'osent prendre ni montrer l'initiative virile qui leur est dévolue par la force des choses. Sachant par expérience combien est méticuleuse l'administration qui les nomme, ils sont aujourd'hui tout étonnés de se voir obligés d'exécuter immédiatement des circulaires, sans avoir au préalable consulté leurs auteurs. De là des modes d'exécution bien différents.

Ainsi, pour la garde mobile, d'abord convoquée et ensuite laissée momentanément dans ses foyers, la plupart des maires avaient préparé des certificats pour ceux qui en faisaient partie, mais certains avaient cru pouvoir les prévenir simplement au son du tambour. Cependant, croyons-nous, le certificat était de toute nécessité, c'était même la seule pièce essentielle parmi tant d'autres exigées habituellement. Mais la circulaire de M. le Préfet ne l'indiquait pas, et dès lors ces maires s'en tenaient aux termes mêmes de cette circulaire.

Pour les engagés volontaires les exigences bureaucratiques auraient suffi seules pour glacer leur ardeur.

Cependant, pour ceux qui manquaient d'argent, quoi de plus simple que de les réunir sur la même feuille, de dresser une réquisition que la gare aurait encaissée ? Du reste, il semble que du moment de leur engagement les volontaires auraient dû être à la charge de l'Etat, et non attendre pour cela d'arriver à Saint-Etienne.

Pour les gardes mobiles, pourquoi d'abord se rendre à la sous-préfecture, pour de là repartir

à la préfecture ; ce qui exige parfois une contre-marche, et toujours une perte de temps et d'argent ?

Pourtant il serait si simple, nous semble-t-il, que chaque maire dressât un état du contingent de sa commune, en établissant une réquisition en destination de la ville, préfectorale. De cette manière les contingents arriveraient dans leur entier, et les hommes mariés pourraient laisser à leur femme et pour les besoins de leurs enfants les sommes qu'ils emportent en provision de la route à faire. Ainsi je suppose, pourquoi de Neulize, de Saint-Symphorien, de Saint-Priest, aller à Roanne pour s'entendre seulement donner l'ordre d'aller à Saint-Etienne ? Et un double de la réquisition établie par le maire ne serait-il pas suffisant pour les bureaux ? Ce mode de faire ne faciliterait-il pas tout le monde ?

De même pour les certificats de soutiens de famille, les bureaux exigent des réclamants un certificat type, connu seulement des secrétaires de mairie et d'eux seuls ; lorsque le temps est là devant soi, on se soumet ; mais alors que les jours sont comptés, pourquoi ne pas se contenter du certificat signé par le maire et au besoin par quatre autres conseillers, soit sur papier libre, soit sur papier timbré ; si c'est exigible ?

Le certificat type ne peut donner que des détails restreints, et il est bien des positions, qui, réduites aux termes de ce certificat, ne paraissent pas différentes de celles des autres et méritent néanmoins d'être prises en considération.

Espérons qu'en face des efforts que fait toute la nation pour échapper à l'invasion ennemie, espérons que ces efforts ne seront pas entravés, arrêtés à leur naissance par les exigences bureaucratiques, et que voyant le néant de toutes ces précautions au moment du danger, nos administrateurs laisseront un peu plus d'initiative aux maires et un peu moins de pouvoir à leur bureaux, qui ne savent qu'en faire. P. MOLLON.

Nouvelles de la guerre.

Depuis le 14 août, notre armée se repie de Metz sur Verdun et Châlons.

Avant de s'éloigner, l'empereur a adressé aux habitants de Metz la proclamation suivante :

« En vous quittant pour aller combattre l'invasion, je confie à votre patriotisme la défense de cette grande cité. Vous ne permettrez pas que l'étranger s'empare de ce boulevard de la France, et vous rivaliserez de dévouement et de courage avec l'armée.
« Je conserve le souvenir reconnaissant de l'accueil que j'ai trouvé dans vos murs, et j'espère que, dans des temps plus heureux, je pourrai vous remercier de votre conduite. »

A 10 h. 10 du soir, l'empereur adressait de Longeville à l'impératrice la dépêche suivante :

L'armée a commencé à passer sur la rive gauche de la Moselle. Le matin, nos reconnaissances n'avaient signalé la présence d'aucun corps, mais dès que la moitié de l'armée a eu passé, les Prussiens ont attaqué en grande force.

Après une lutte de quatre heures, ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

En confirmation de cette dernière dépêche, le ministre de l'intérieur télégraphiait le 15 août.

Les corps des généraux de l'Admirault et de Caen ont été engagés dans le combat d'hier. Le maréchal Bazaine s'est porté de sa personne sur le lieu de la lutte. L'ennemi a été repoussé après un combat de quatre heures.

L'entrain des troupes a été admirable.

Correspondance du quartier général.

La version prussienne sur l'évacuation de Metz et les combats du 14, diffère complètement des renseignements fournis par l'empereur et le quartier général.

Bruxelles, 16 août, soir.

(Source prussienne.)

Henry, 14 août.

Hier, dans l'après-midi, les 1^{er} et 7^e corps d'armée ont attaqué les Français qui se trouvaient hors de Metz. Après un combat sanglant, les Français ont été refoulés dans la ville.

Les pertes des Français sont évaluées à 4,000 hommes. Aujourd'hui, le roi a fait une grande reconnaissance. Sa Majesté s'est portée pendant plusieurs heures entre les deux lignes d'avant-postes sans que l'ennemi ait fait aucune démonstration.

Bruxelles, 16 août, soir.

(Télégramme de source prussienne.)

Berlin, 16 août.

Dépêche du roi à la reine.

Henry, 15 août, 7 h. 30 du soir.

A trois heures je suis revenu du champ de bataille de Metz.

L'avant-garde du 7^e corps a attaqué hier soir, vers cinq heures, l'ennemi qui était en train de se retirer. Celui-ci a pris position et se renforçait continuellement de la ville.

La 13^e division et une partie de la 14^e appuyaient l'avant-garde ainsi qu'une partie du 1^{er} corps d'ar-

mée. Un combat sanglant s'engagea sur toute la ligne. L'ennemi fut refoulé sur tous les points et la poursuite continua jusque sur les glacis des fortifications extérieures.

La proximité de la place a permis à l'ennemi de mettre à plusieurs reprises ses blessés en sûreté.

Après que nos blessés eurent été mis en sûreté, les troupes se sont retirées dans leurs anciens bivouacs.

Il paraît que les troupes se sont toutes battues avec une énergie et un entrain incroyable et admirables.

La joie était saisissante.

J'ai parlé aux généraux Steimetz, Zastrow, Mantuffel et Goeben.

Bruxelles, 16 août soir.

(Source prussienne.)

Berlin 16 août. — Nouvelles militaires officielles expédiées du grand quartier général de Herry à Sarrebrück à cause de l'interruption des fils électriques. Parties de Sarrebrück, le 16 août, à 7 h. 20 m. du matin.

Le 14, vers quatre heures de l'après-midi, notre avant-garde qui se trouvait devant Metz eut avis du départ des corps qui campaient encore sous la protection de la forteresse.

Immédiatement la brigade Goltz attaqua l'arrière-garde du corps Decaen, précédemment Bazaine, et la débânda à tel point dans un combat acharné, que le corps ennemi, ainsi que les divisions du corps Frossard, durent faire front, afin de venir à son aide.

Le général Gluemer mit immédiatement en avant sa 2^e brigade Est-Saxe. Très-à-propos, les divisions Kamehe et Wangel attaquèrent d'une manière efficace l'aile droite et refoulèrent finalement l'ennemi jusque derrière les fortifications.

Pendant ce temps, le corps Ladmiraull avait essayé d'attaquer le flanc droit du 1^{er} corps, mais il fut attaqué par les réserves de Mantuffel qui avançaient tambour battant, et prenant une rangée de sections, l'ennemi fut également sur cette aile refoulé dans la forteresse.

Nos troupes avancèrent jusqu'à Bellecroix et Borny, jusque sur les hauteurs des fortifications nouvellement construites.

Ce matin, le roi a fait une reconnaissance sur le champ de bataille et inspecte nos avant-postes qui y étaient restés, afin d'assurer le transport des blessés allemands et français.

Sur les points les plus élevés on ne voyait plus rien de l'ennemi sur la rive droite de la Moselle.

Des nuées de poussière, au-delà du fleuve, laissaient conclure à un départ de l'armée principale ennemie.

Bruxelles, 15 août (Source prussienne).

Henry, 15 août 9 h. 30 du soir.

La petite forteresse de Marsal a capitulé après un court bombardement par le 2^e corps d'armée bavarois.

Des approvisionnements considérables et environ 60 canons y ont été trouvés.

Dans quelques jours, on saura sans doute à quoi s'en tenir sur cette contradiction.

Pour le moment, constatons que la retraite de notre armée semble ne devoir être qu'une série d'engagements ou une longue bataille, sur laquelle, malheureusement, nous manquons de renseignements bien précis.

Le 15 août la lutte recommençait.

On affichait, en effet, le 16, au soir, la dépêche suivante :

Verdun, 16 août 1870, 6 h. 40 h. du matin.

Pas de nouvelles de Metz. On ne sait rien. On a entendu hier toute la journée gronder le canon entre Metz et Verdun.

Des voyageurs arrivés de cette direction disent qu'une grande bataille était engagée depuis la pointe du jour et que les Prussiens avaient perdu plus de 40,000 hommes dans le combat de la veille.

On s'est battu toute la matinée d'hier à l'extrémité de mon arrondissement, 28 kilomètres environ de Verdun.

Sur ce point, l'ennemi aurait été vu opérant sa retraite vers le sud.

(Ces renseignements, transmis par l'autorité civile, qui n'a pu les constater, sont donnés sous toutes réserves.)

Pour copie conforme,

Le ministre de l'intérieur,
HENRI CHEVREAU.

Interpellé à la Chambre, à cet égard, le comte de Palikao ramenait l'événement à des proportions beaucoup plus modestes ; voici, en effet, quelle fut la déclaration du ministre de la guerre dans la séance du 16.

« Messieurs, ce n'est pas à proprement parler une défaite que l'armée prussienne a subie, mais un échec considérable qui la forcée à abandonner la ligne de retraite de l'armée française.

« Je n'ai pas de dépêche officielles sur les événements d'hier, mais j'ai d'autres dépêches qui me sont arrivées ce matin même et d'une source sûre, de la gendarmerie.

« Je ne puis entrer dans de plus grands détails ; je puis dire à la Chambre que l'armée prussienne a subi, d'après ces dépêches, plusieurs échecs successifs, et qu'elle s'est rabattue sur Commercy.

« Je suis, quant à moi, plein de confiance. La Chambre comprendra que je ne puis entrer dans certains détails. (Adhésion générale.)

« Dans quelques jours une armée considérable sera prête à soutenir l'armée du Rhin, en se pla-

cant sous les ordres du maréchal Bazaine, le seul, le vrai général en chef de l'armée. » (Approbation sur tous les bancs.)

Le 16 août, elle recommençait comme il résulte des dépêches suivantes :

Paris, 18 août 4 h. du matin.

Le ministre de l'intérieur aux préfets et sous-préfets.

Dépêche du maréchal Bazaine le 17 août 4 h. matin. Hier, pendant la journée, j'ai livré la bataille de Borny-Coligny, entre Doncourt et Thionville; l'ennemi a été repoussé et nous avons passé la nuit sur les positions conquises. J'arrête quelques heures mes mouvements, pour mettre mes munitions au grand complet.

Nous avons en avant nous le prince Frédéric-Charles et le général Steinmetz.

Le ministre de la guerre.

PALIKAO.

Paris, 3 h. du matin, 1870.

Le ministre de l'intérieur aux préfets et sous-préfets.

Verdun, 17 août 4 h. 30 du soir.

Le général-commandant supérieur au ministre de la guerre.

Je reçois à l'instant de Briay, la dépêche suivante :

Bataille dure toujours du côté de Mars-la-Tour, victoire paraît favorable, on amène de Briay grand nombre de blessés Français et Prussiens. D'un autre côté, j'apprends par le commissaire de Briay qu'un corps de douze cents hommes environ, artillerie et cavalerie campent sur le plateau entre Bugeot et St-Jean, ce corps a détaché des coureurs qui sont entrés dans Briay.

Des voyageurs sérieux revenant de Mars-la-Tour, parlent d'un engagement considérable dans la journée d'hier avec un grand corps de l'armée prussienne qui aurait été rejeté sur la Moselle et chargé avec la plus grande vigueur par la cavalerie de la garde. On dit que les généraux Bazaine et Frossard sont blessés. Ces renseignements ne provenant pas du maréchal commandant en chef de l'armée, sont donnés sous toutes réserves.

Le ministre de la guerre.

PALIKAO.

Verdun, (quartier général)

Paris, 18 août, 5 h. du m.

Le maréchal commandant en chef au ministre de l'intérieur.

Ce matin vers 9 heures, les corps d'armées commandés par le prince Frédéric-Charles ont dirigé une attaque très-vive sur la droite de notre position. La division du général Fortin et le deuxième corps commandés par le général Frossard ont fait bonne contenance. Ces corps échelonnés à droite et à gauche de Rézonville, sont venus successivement prendre part à l'action. L'ennemi avait déployé des forces considérables, et a essayé à plusieurs reprises des retours offensifs qui ont été vigoureusement repoussés. A la fin de la journée, un nouveau corps d'armée a cherché à déborder notre gauche; nous avons partout maintenu nos positions et infligé à l'ennemi des pertes considérables. Les nôtres sont sérieuses. Le général Bataille a été blessé et, au plus fort de l'action, un régiment de uhlans a chargé sur l'état-major du maréchal, vingt hommes de l'escorte ont été mis hors de combat, le capitaine qui la commandait a été tué.

A huit heures du soir, l'ennemi était refoulé sur toute la ligne. On estime à 120,000 hommes le nombre des troupes engagées.

Enfin voici la dernière dépêche qui nous est communiquée sur les graves événements qui s'accomplissent entre Metz et Verdun :

Paris, 18 août 1870, 10 h. 40 du soir.

Le ministre de l'intérieur à messieurs les préfets et sous-préfets, généraux commandants les divisions et subdivisions.

CIRCULAIRE

Quartier général, 18 août, 5 h. du soir.

Dans l'affaire du 16, le corps du général Ladmirault formait l'extrême droite de l'armée, un bataillon du 73^e de ligne a détruit un régiment de lanciers prussiens et lui a enlevé son étendard.

Il y a eu plusieurs charges de cavalerie très-bril-

lantes.

Dans l'une d'elles, le général Legrand a été tué en chargeant à la tête de sa division; le général Montaigu est disparu.

Les généraux prussiens Döring et Wedel ont été tués, les généraux Grueter et Vonrau sont blessés; le prince Albert de Prusse commandant la cavalerie aurait été tué.

A la chute du jour, nous étions maîtres des positions précédemment occupées par l'ennemi.

Le lendemain, 18, il y a eu près de Gravelotte quelques combats d'arrière-garde. On peut estimer approximativement à 150,000 hommes les forces que l'ennemi aurait engagées contre nous dans la journée du 16.

Nous n'avons pas encore l'état de nos pertes d'une manière exacte.

Pour copie conforme :

Le ministre de l'intérieur.

HENRI CHEVREAU.

LA GUERRE

Correspondances particulières du Temps.

Nous extrayons de qui suit d'une lettre de M. Jeannerod, samedi, deux heures.

A ce moment, le mouvement de l'armée ne semblait pas encore résolu, ou du moins n'avait pas encore été annoncé.

Je profite de l'obligeance d'une dame qui part tout à l'heure pour Paris et qui y mettra ma lettre à la poste.

Cette dame va rejoindre en voiture, par Briey ou Verdun, l'une des deux seules voies qui sont encore ouvertes aux habitants de Metz.

J'ai été tenté de suivre son exemple. Mais d'une part, les patrouilles prussiennes s'étendent de plus en plus; elles pourraient arrêter la voiture où je serais, et il est assez aujourd'hui que si l'ennemi n'oblige pas comme le bruit en a couru, la population malle à marcher avec lui, du moins il la renvoie à l'intérieur de ses possessions pour l'utiliser à sa convenance, sorte que ma récente aventure me fait désirer d'éviter à tout prix.

D'autre part, de grands événements sont imminents ici, et, pour toutes sortes de raisons, je crois qu'il est bon que j'y assiste.

Si les correspondances sont interrompues, si je suis empêché de tout dire, je prends, en attendant, des notes sur ce que je vois et ce que j'entends; et, plus tard, je n'aurai plus qu'à les reprendre pour la campagne que je projette contre les lacunes de notre système militaire.

Je vous le jure, jamais le parti pris, la mauvaise humeur et l'injustice n'auraient pu amonceler sur certains chefs d'à présent toutes les accusations qu'ils méritent.

Sachez que le général Frossard, dont les troupes étaient engagées depuis dix heures du matin, n'a paru qu'à cinq heures et demie, et tenez ce renseignement pour authentique.

Comment, d'ailleurs, a-t-il paru, et quels ordres a-t-il donné? A la nuit tombante, quand on a battu en retraite, l'artillerie de réserve a tiré pour la première fois, et s'est éloignée ensuite avec des caissons pleins de cartouches, quand la division placée sur les hauteurs de Spikeren, manquant de munitions, avait été forcée de se jeter dans cette lutte, si désastreuse en face des nouvelles armées.

Honneur du reste, aux généraux Bataille et Lavaucoupe, qu'on me signale en particulier, comme s'étant bravement conduits, et étant demeurés constamment sous le feu!

Sachez encore qu'on raconte ceci à l'appui de la réputation intacte du maréchal de Mac-Mahon.

Il n'aurait nullement été surpris à Worth, comme on l'a prétendu. Il aurait, au contraire, télégraphié ici pour aviser que des forces très-supérieures se présentaient devant lui.

« Attaquez » lui répondit-on.

Nouvelle dépêche, insistant sur la disproportion des forces.

« Attendez », répondit-on encore.

Dans le combat, le 3^e régiment de tirailleurs algériens, où j'ai servi, paraît avoir beaucoup souffert.

On se plaint de l'intendance. En cela, je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas un peu d'exagération. Mais ces gens-là, bien vêtus, bien nourris, choquant incontestablement. On les voit savourer leur café et rire sans grand souci apparent des malheurs de la patrie, et l'on n'aime pas plus ces façons que l'étiquette verte et or, bleu de ciel et argent, du quartier impérial, si fort en désaccord avec la misère commune.

L'intendance se plaint, à son tour, de la haute

direction. Une enquête seule parviendrait à répartir les responsabilités. Il en est de telles que, si les choses sont prouvées comme elles devraient l'être, il y a des gens que les conséquences les plus graves atteindront.

Le maréchal Le Bœuf, auteur présumé de tous ces mécomptes, va partir, à ce qu'on assure. Je l'ai vu ce matin, avec ses aides de camp, dans une tenue qui ressemblait fort à une tenue de voyage. Mais il y a, selon moi, plus coupable que lui, et ce coupable, ce n'est ni l'empereur ni personne, c'est le système.

On a confiance en Bazaine, et Canrobert vient de se mettre sous ses ordres avec une abnégation qui ne m'étonne pas trop de lui, mais ceux qui l'ont quelquefois raillé ne sauraient trop hautement reconnaître chez cet ancien et très-brave soldat.

Il pleurerait, vient de me dire un officier qui a voyagé avec lui, quand, sur la route, des habitants des campagnes venaient de saluer d'une dernière espérance.

Les trains qui ont amenés son corps ne sont arrivés que péniblement. Cette nuit et l'avant-dernière, il a fallu mettre pied à terre, et escorter le convoi marchant au pas.

Une de ces rencontres a même été assez sérieuse pour qu'il s'en suivit quelques pertes et quelques prisonniers faits sur l'ennemi, qu'on a amenés à Metz.

On parle aussi d'une forte escarmouche qui aurait eu lieu hier, du côté de Courcelles, entre des avant-gardes prussiennes et quelques milliers d'hommes du général Decaen, remplaçant le général Bazaine. Nous aurions même obtenu un léger avantage.

Mais il court cinq à six rumeurs de ce genre par jour. Ce que je sais, c'est que, précisément à cette heure, hier, j'étais dans les camps de la première ligne, et qu'on ne s'est aperçu de rien, sinon de quelques détonations lointaines comme il y en a toujours entre deux armées en présence.

L'ennemi est là, d'ailleurs, à 8 kilomètres dans les bois, et les éternels uhlans viennent caracolier jusqu'à quelques centaines de mètres de nos lignes d'où ils savent qu'ils se contentent de les regarder.

Leur service d'éclaireurs est parfaitement fait, comme celui de leurs espions. Deux ou trois officiers intelligents partent avec le double de cavaliers tous supérieurement montés, et c'est tout ce qu'il faut pour voir et ne pas être vus. Tant pis pour qui se fait tuer ou prendre : quand il s'agit de s'informer, il n'y a rien de plus sûr.

Notre cavalerie voudrait et devrait en faire autant. Il y a ici trois régiments de chasseurs d'Afrique, qui fourniraient pour cette tâche les meilleurs hommes et les meilleurs chevaux du monde. On ne s'explique pas qu'on préfère faire partir par régiments, et faire des reconnaissances aussi difficiles à dérober qu'à mener à bien.

Enfin, quoi que nous voyions, persuadons-nous que tout est pour le mieux. Malgré nos tristes déceptions, j'ai tant besoin d'espérer que le suis toujours prêt à trouver à tout des explications et des excuses; et Dieu sait que certaines choses en ont besoin!

GEORGES JEANNEROD.

P.-S. — Le temps est redevenu beau. La dysenterie est chez les Prussiens.

G. J.

La proclamation suivante a été affichée ce matin dans Paris; elle sera lue avec la plus vive satisfaction :

Habitants de Paris,

Dans le péril où est le pays, je suis nommé gouverneur de Paris et commandant en chef des forces chargées de défendre la capitale en état de siège. Paris se saisit du rôle qui lui appartient, et il veut être le centre des grands efforts, des grands sacrifices et des grands exemples. Je viens m'y associer avec tout mon cœur : ce sera l'honneur de ma vie et l'éclatant couronnement d'une carrière restée jusqu'à ce jour inconnue de la plupart d'entre vous.

J'ai la foi la plus entière dans le succès de notre glorieuse entreprise, mais c'est à une condition dont le caractère est impérieux, absolu, et sans laquelle nos communs efforts seraient frappés d'impuissance. Je veux parler du bon ordre, et j'entends par là non seulement le calme de la rue, mais le calme de vos foyers, le calme de vos esprits, la déférence pour les ordres de l'autorité responsable, la résignation devant les épreuves inséparables de la situation; et enfin, la sérénité grave et recueillie d'une grande nation militaire qui prend en main avec une ferme résolution, dans des circonstances solennelles, la conduite de ses destinées.

peu juste en pratique, répondit M. Dassié. J'expérimente chaque jour le funeste effet du séjour de Paris chez les familles pauvres. Sur les cinq maisons que je possède, j'ai au moins une saisie par trimestre à opérer dans les petits logements, et cela m'est très-pénible.

— Oui, répliqua le colonel en fronçant le sourcil, cela est si pénible qu'on ne doit avoir de repos d'esprit ni avant de se résoudre à cette extrémité, ni après avoir pris une décision.

Et l'on a toujours le chagrin de perdre de l'argent dit brutalement M. Dassié, car ces misérables n'ont que des semblants de meubles et des ombres de gardes-robres. Ceci était trop dur pour que le colonel le supportât. Jamais M. Dassié ne lui avait laissé voir à ce point l'apreté au gain et l'étroit égoïsme du parvenu. Il n'y eut pas jusqu'à son triomphe de son procès qui ne parut cruel à M. Bordaz; aussi, comme sa sœur rentrait au salon dans ce moment, quitta-t-il M. Dassié pour aller au-devant d'elle.

Mais il la trouva entourée des jeunes compagnes de Gabrielle qui réclamaient leur amie. En quelques minutes, la maîtresse de la maison improvisa une table d'une disposition subite; mais elle eut beau insister en apparence pour retenir tout le monde, chacun voulut la laisser libre de soigner sa sœur et les salons se dégarèrent peu à peu. Quelques jeunes amies demandèrent, bien à embrasser Gabrielle avant de partir, mais M^{me} Desmay sollicita le repos pour sa sœur, et on la vit si troublée qu'on crut à un accident grave.

Au bout d'une demi-heure, les joueurs eurent terminé leurs parties et descendirent le grand escalier en commentant beaucoup plus les diverses chances de jeu de la soirée que la nouvelle qui mettait en fuite tout le monde. Les joueurs, de tout temps, en leur qualité de gens occupés d'un unique intérêt, ont en l'âme assez peu sensible; mais les jeunes filles, en mettant leurs capelines et leurs manches fourrées, causaient de la maladie de Gabrielle; les commentaires allaient bon train pendant qu'on descendait les larges escaliers de pierre à rampe de fer forgé qu'il éclairait, non le gaz moderne, mais une lanterne énorme montée sur une hampe de fer bizarrement ouvragée. Dans cet escalier comme dans toute la maison régnait cette dignité sévère particulière aux constructions du XVII^e siècle. Les questions que les invités se posaient les uns aux autres en se dispersant se résolvait en diverses conjectures, mais n'effleuraient pas la réputation de Gabrielle, et nul ne soupçonna le genre d'inquiétude que cette jeune personne donnait à ses parents.

Et je ne m'en référerai pas, pour assurer à la situation cet équilibre si désirable, aux pouvoirs que je tiens de l'état de siège et de la loi. Je le demanderai à votre patriotisme, je l'obtiendrai de votre confiance, en montrant moi-même à la population de Paris une confiance sans limites. Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun parti qu'à celui du pays. Je fais appel à leur dévouement. Je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes et de faire justice par leurs propres mains, de ces hommes qui ne sont d'aucun parti et qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables.

Et pour accomplir mon œuvre, après laquelle, je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je sors, j'adopte l'une des vieilles devises de la province de Bretagne, où je suis né :

« Avec l'aide de Dieu, pour la patrie! »

Paris, 18 août 1870.

Général Trochu.

M. Gambetta a lu hier à la Chambre un extrait de l'Esperance de Nancy relatif à l'arrivée des Prussiens dans cette ville. Voici le récit plus complet du Courrier de Nancy :

13 août 1870.

Hier, vendredi 12 août, à trois heures de l'après-midi, date douloureuse pour nous et nos descendants, quatre soldats prussiens ont pris possession de la ville de Nancy, ancienne capitale de la Lorraine, chef-lieu du département de la Meurthe.

« Ajoutons bien vite, pour notre honneur, que Nancy, ville ouverte, n'avait plus depuis la veille un seul soldat, et que, dans l'intérêt de la cité, l'autorité municipale avait recommandé le calme.

« Une demi-heure après, un détachement de 26 Prussiens traversa la ville, et alla prendre possession de la gare, dont le chef fut déclaré prisonnier sur parole.

« M. le maire fut requis de se présenter au chef de l'expédition campé entre Saint-Max et la route d'Essey. Pendant ce temps-là, un officier de uhlans, suivi de deux cavaliers, parcourait la ville au galop pour reconnaître les lieux.

« Au retour de M. le maire, le conseil municipal eut à voter pour les vauqueurs une somme de 50 mille francs avec force raisons d'avoine.

« Ils n'avaient pas demandé moins de 300,000 francs et trouvaient que 50,000 francs pour une ville dotée de si beaux édifices n'était qu'une bagatelle.

« Pour le pauvre de séjour qu'ils ont fait, les Prussiens n'ont pas perdu leur temps. A la gare notamment, vingt concitoyens, sous la direction prussienne, ont dû faire beaucoup de dégât en enlevant les rails jusqu'à Maxéville même, où les rails furent jetés dans le canal.

« Les poteaux télégraphiques ont été aussi abattus.

« Les uhlans étaient au nombre de 150.

« Deux hôtels de Nancy, l'hôtel Saint-Georges et celui de la Charrette, ont été requis de fournir chacun à dîner pour 75 personnes.

« Voici le menu :

« Du potage.

« Du bouilli.

« Des légumes.

« Un litre de vin et six cigares par homme.

« On avait de plus commandé le café pour ce matin,

à quatre heures; mais à quatre heures tous les uhlans avaient disparu.

« Nancy est, depuis bientôt quarante-huit heures, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

« Les Prussiens ont enlevé à Maxéville un pompier, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

« Les Prussiens ont enlevé à Maxéville un pompier, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

« Les Prussiens ont enlevé à Maxéville un pompier, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

« Les Prussiens ont enlevé à Maxéville un pompier, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

« Les Prussiens ont enlevé à Maxéville un pompier, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

« Les Prussiens ont enlevé à Maxéville un pompier, comme Robinson dans son île, c'est-à-dire privé de toute communication avec le dehors. Les derniers journaux de Paris nous ont été remis jeudi, vers deux heures du soir; il n'arrive rien, non plus des autres directions, de telle sorte qu'on ignore complètement ce qui se passe à cinq ou six heures d'ici.

« On dit que les dépêches sur Lunéville ont encore été expédiées hier. Le service sur Château-Salins n'avait pas été interrompu.

« Nos lecteurs voudront bien nous pardonner de leur apprendre si peu de chose. Nous leur disons ce que nous savons, ce qu'il nous est possible de savoir.

« Le jour où les communications seront rétablies, nous serons moins brefs.

(A continuer.)

FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

LE SECRET DE L'ORPHELINE

NOUVELLE.

Une horrible angoisse serra le cœur de la pauvre femme; elle tomba sur un siège et jeta des regards éplorés autour de cette chambre si chaste d'aspect et qu'elle crut souillée. Ses pensées furent si cruelles qu'elle perdit un instant conscience d'elle-même. Les soins de M^{me} Dassié la rappelaient au sentiment de la situation.

— Ne m'avez-vous pas dit, lui demanda-t-elle d'une voix éteinte, que Gabrielle vous avait parlé?

— Oui, certes. En vous voyant retenue par le colonel et mon mari, je suis allée vers votre sœur; elle était tremblante comme un pauvre oiseau effarouché. Elle avait des larmes dans les yeux. Je lui ai demandé si on lui avait fait de la peine. Elle m'a répondu alors qu'elle souffrait beaucoup. Je lui ai dit alors que j'allais vous prévenir de son indisposition et elle s'est hâtée de me remercier en ajoutant :

« Ma souffrance n'est pas physique. N'inquiétez pas ma tante... elle m'empêcherait... non, je ne veux pas la voir... » et elle s'est sauvée du côté de la salle à manger. Ses paroles m'ont paru si extraordinaires que j'ai cru bien faire en la suivant; je me suis informée d'elle auprès de la femme de chambre. Marianne m'a répondu que mademoiselle avait demandé de la lumière chez elle. Puis le valet de chambre est entré tout effaré; il venait de l'office et s'était croisé dans la galerie avec Gabrielle qui courait si vite qu'elle avait failli renverser le plateau qu'il portait; il s'était rangé promptement, l'avait vue ouvrir la porte de l'escalier de service, et sortir sans même se donner le temps de la fermer derrière elle.

Gabrielle sortie à minuit! elle si timide et si réservée! Il y a là-dessous un mystère que je ne comprends pas, dit M^{me} Desmay qui rappelait à elle tout son jugement. Quoi qu'il en soit, je ne puis rester ici; mon absence serait remarquée et je dois, aussi bien pour cet enfant que pour moi, tout cacher à mes invités.

— Je veux vous y aider, Madame, et je retourne au salon dire...

— Non, interrompit M^{me} Desmay par défiance contre la peu charitable personne que le hasard avait mise

3

IV.

M. Dassié était un de ces hommes qui s'admirent eux-mêmes, cherchant à se faire admirer par autrui. Cette poursuite des louanges par des gens satisfaits de leur mérite n'est pas une des moindres bizarreries de la vanité; on pourrait dire qu'elle en est la modestie.

Ayant trouvé un auditeur complaisant dans le colonel qui ne jouait jamais, M. Dassié continua à lui conter les moindres faits de son procès; il lui peignit même avec un accent d'amer triomphe le dénuement dans lequel l'issue de cette affaire avait fait tomber son employé infidèle.

— Avait-il des enfants? demanda le colonel pensif.

— Il avait un fils dont il prétendait faire un savant, et une fille qu'il élevait en princesse; mais il n'a pas osé demeurer à Tours après sa déconfiture; il est venu cacher sa honte à Paris. La misère a dû avoir raison de cette famille-là. Et à ce propos, ne vous semble-t-il pas, colonel, que le gouvernement devrait interdire le séjour de Paris aux gens sans ressources? Les capitales sont des lieux de refuge où viennent se mettre à l'abri du mépris public tous ceux qui l'ont encouru. Le moralité des populations gagnerait à ce que nul ne pût se dérober au jugement de ses concitoyens.

— Vous êtes utopiste à votre façon, répondit le colonel. Pourquoi ôter au repentir sa dignité? Nous sommes si peu indulgents envers autrui que nous rendons la réhabilitation amère à qui veut revenir dans le droit chemin. Il est des situations qui exigent un changement de milieu.

— Ce que vous dites est admirable en principe, mais

lors sur la gare et sur le buffet une fusillade désordonnée.

« Les employés se cachent de leur mieux, et on dit que le maître du buffet, pour sauver sa vie, a dû traverser le canal.

« Mais, dans un cabaret voisin se trouvaient deux tureaux et un zouave avec des chassepots. Au bruit de la fusillade, ils accourent ; les tureaux surtout étaient comme des enragés. En un clin d'œil, deux cavaliers et deux chevaux sont tués, l'officier commandant le détachement est blessé, ainsi que deux chevaux qui se sont échappés vers Champigneulle.

« Sur ces entrefaites un train de soldats allant sur Metz approchait de la gare. Officiers et soldats n'attendaient pas que le train fût arrêté. On se précipite avec impétuosité par les portières, et toutes les armes partent, pour ainsi dire, à la fois. Mais l'ennemi courait déjà dans la prairie et traversait la rivière.

« Dans cette affaire, deux jeunes gens qui couraient à travers champs pour échapper à la bagarre ont été, l'un tué, l'autre grièvement blessé au genou. Celui-ci a été amené à Nancy dans l'après-midi.

« Déjà, dans la matinée, un détachement ennemi avait coupé le fil télégraphique du côté de Dieulouard ; mais on a pu presque aussitôt le remettre.

« Vers Pont-à-Mousson, des dégâts plus graves avaient été commis par l'ennemi qui était parvenu à déplacer les rails. — Là aussi tout a pu être réparé, et les trains ont continué à se diriger sur Metz, jusque vers le soir.

« A Château-Salins, les Prussiens ont demandé 400.000 fr. On a réuni ce que renfermaient les caisses publiques, et ce qu'a fourni une quête faite parmi les habitants, c'est-à-dire à peu près 8.000 fr. Ils ont pris la somme et donné un reçu.

« De plus, la commune a été chargée de fournir 400 sacs d'avoine livrables à Fontenay et à Viviers, — qu'on n'a pas pu trouver. — Latititude du maire et du curé, en toute cette affaire, a été très-ferme et très-patriotique.

« On nous affirme que l'autorité militaire a fait sauter les ponts de Flavigny et de Pont-Saint-Vincent. »

Voici en quels termes l'*Avenir National* résume la situation.

Le 14, le maréchal Bazaine a été attaqué sur la rive droite de la Moselle au moment où son arrière-garde allait passer la rivière. L'ennemi a pu être maintenu ; l'opération s'est accomplie, et, le 15, nous n'avons eu à repousser l'ennemi, qui nous avait suivis ou précédés sur la rive gauche, que « dans une série d'engagements successifs », suivant l'expression du ministre de la guerre.

Mais, le 16, les Prussiens étaient en ligne. La bataille, une bataille qui a duré onze heures, depuis le matin jusqu'à la nuit, nous était offerte d'abord par l'armée du prince Frédéric-Charles, à quinze ou vingt kilomètres seulement de Metz, entre le village de Gravelotte et celui de Mars-la-Tour. A neuf heures du matin, le prince Frédéric-Charles dirigeait sur notre droite une vive attaque contre la cavalerie du général Frossard. Nos troupes, déjà échelonnées plus en avant du côté de Verdun, revenaient se concentrer sur le lieu de l'action.

Toujours repoussé, l'ennemi est revenu chaque fois à la charge. A la fin de la journée, un nouveau corps d'armée prussien, celui sans doute du général Steinmetz, est arrivé pour nous débordant sur notre gauche. Il a été refoulé ; nous lui avons infligé des pertes considérables, comme à l'armée du prince Frédéric-Charles. A huit heures du soir, à la nuit, la lutte s'arrêtait, et nous gardions nos positions. Tel est notre avantage dans la journée du 16.

Hier, 17, la bataille a-t-elle recommencé ? Une dépêche de Briey, sans caractère officiel, annonçait à quatre heures du soir que la bataille durait toujours du côté de Mars-la-Tour. Une dépêche du quartier général, de la même heure, contenait ces mots du maréchal Bazaine : « J'arrête quelques heures mon mouvement pour mettre mes munitions au grand complet. » Nous n'avons pas d'autres renseignements sur la journée d'hier.

Si nos pertes, jusqu'ici, ont été grandes, comme le dit le maréchal, celles des corps ennemis ont dû être plus grandes encore. Nos soldats ont dû se battre avec rage dans ces luttes acharnées contre ces adversaires sans cesse refoulés et revenant à la charge pour nous entourer. Ont-ils triomphé du nombre ? La route est-elle ouverte ? La retraite pourra-t-elle se faire après cet effort sanglant sans bataille nouvelle ? Voilà ce que nous ne savons pas, ce que personne ne paraît savoir encore.

Si les deux armées du prince Frédéric-Charles et du général Steinmetz n'ont pas été mises hors de jeu, il faut penser qu'un cinquième et peut-être décisif combat aura lieu dès que les combattants auront pris le temps de se reposer et de renouveler leurs munitions épuisées. Attendons avec le calme de ceux qui ont pris leurs résolutions et qui sont prêts aux sacrifices et aux mesures suprêmes.

On lit dans la *National*.

Hier, nous annonçons que la Banque de France prenait des mesures pour pouvoir répondre aux demandes justifiées des fabricants qui ont besoin d'espèces métalliques et de monnaies d'or nécessaires pour le salaire de leurs ouvriers.

Nous disions, en outre, qu'il ne fallait pas perdre de vue que la Banque n'a pas à songer qu'à Paris et qu'elle doit entretenir de numéraires les départements, et nous indiquions qu'il y avait lieu de savoir grâces à la Banque des mesures prises par elle pour faire face aux difficultés imprévues qui naissent des événements.

Mais nous ignorions alors que la Banque de France avait adopté vis-à-vis du commerce et des banquiers des mesures restrictives qui, si elles étaient maintenues, seraient non-seulement inexplicables, mais coupables, à la suite des avantages considérables que le Corps législatif a consenti à faire à cet établissement.

Comment la Banque aurait-elle été autorisée à porter ses émissions à 2 milliards 400 millions, sans avoir besoin d'en avoir la représentation en espèces ; elle aurait été gratifiée, grâce à l'intérêt de 6 0/0, d'un bénéfice annuel pouvant s'élever à 144 millions !

Et cela pour restreindre ses services d'escompte et pour accroître la gêne des affaires !

Mais, messieurs les régents, songez que si 2 milliards 400 millions à 6 0/0 vont vous fournir près de 140 millions de produits, ce ne sont pas des bénéfices que le Corps législatif a pensés vous donner.

Personne n'a le droit de spéculer sur les misères publiques.

Ce que le Corps législatif a entendu faire en vous donnant un si immense monopole, en vous offrant des produits qui grossiraient en un an votre capital au point presque de le doubler, c'est vous donner une garantie, une prime d'assurance pour les services que — personne n'aurait osé le mettre en doute — vous allez rendre aux affaires.

Le Corps législatif a voulu que votre crédit restât, quoi qu'il arrive, inébranlable, en mettant à votre disposition des ressources susceptibles de faire face à tous les besoins et des bénéfices largement capables de couvrir les chances que vous pourriez courir.

Mais il paraît que vous comprenez si peu l'esprit qui anime le Corps législatif, que vous auriez, dès hier, si nous sommes bien renseignés, violé l'article 1^{er} de la loi relative aux échéances des effets de commerce, en allant demander aux endosseurs de qui vous les teniez, le remboursement d'effets qui n'avaient pas été payés à présentation par les souscripteurs.

Rappelez-vous, messieurs les régents, que la loi est pour vous comme pour tout autre.

Or, que dit la loi ?

En voici le texte, puisque vous paraissez l'ignorer : « Le remboursement ne pourra être demandé aux endosseurs et aux autres obligés pendant le même délai (un mois). »

Nous croyons savoir, du reste, que ces agissements de la Banque ont préoccupé le Gouvernement, qui s'est ému du supplément de perturbation dont le monde des affaires était menacé par la conduite inqualifiable que la Banque a la prétention de tenir.

La Banque de France publie l'avis suivant :

« Des circonstances graves qu'il était impossible de prévoir, ont mis inopinément la Banque de France en présence d'exigences auxquelles elle s'efforce de faire face par tous les moyens en son pouvoir.

« Déjà, pour répondre aux besoins du public et du commerce, elle a, depuis un peu plus d'un mois, lancé dans la circulation 265 millions de billets, dont 15 millions de billets de 50 fr., et 50 millions de billets de 100 fr.

« Elle continue sans interruption la fabrication des billets de petites coupures en usage, et s'occupe, avec la plus grande activité, de la confection du nouveau billet de 25 fr.

« En outre, indépendamment de 133 millions de numéraire envoyés dans les départements pendant la même période de temps, elle a livré au commerce de Paris 233 millions 600.000 francs d'or ou d'argent.

« Ces importantes ressources, jointes à celles qui déjà sont dans la circulation, doivent incontestablement suffire largement aux premiers besoins, si elles ne sont pas paralysées par des craintes mal raisonnées.

« Beaucoup de personnes, dénonçant le besoin d'argent pour leurs ouvriers, écrivent directement à la Banque, qui, surchargée de travail, ne peut répondre à ces nombreuses lettres, ni connaître par elle-même l'urgence ou la réalité des besoins qu'on invoque. Les commerçants et industriels qui sollicitent des remises d'argent ou de monnaies divisionnaires sont instamment priés de se présenter eux-mêmes avec les pièces justificatives visées par le commissaire de police de leur quartier.

« Un service spécial est dès à présent organisé à l'effet de recevoir les demandes.

« Le public pourra donc se présenter, pour cette objet, à la porte neuve de la Banque, située rue Croix-des-Petits-Champs, les lundi, mardi et mercredi, de une heure à trois heures ; les jeudi et vendredi, de midi à deux heures. »

EXTRAITS DU JOURNAL OFFICIEL

— Par décret impérial signé le 12 août 1870, au grand quartier général de Metz, M. le maréchal Bazaine, commandant en chef des 2^e, 3^e et 4^e corps de l'armée du Rhin, a été nommé au commandement en chef de ladite armée.

— Par décision impériale datée du grand quartier général de Metz, le 12 août 1870, M. le général de divisions Jarras, aide-major général de l'armée du Rhin, a été nommé aux fonctions de chef d'état-major général de ladite armée.

— Par arrêté du gouverneur général par intérim, en date du 10 août 1870, l'Algérie est placée sous le régime de l'état de siège.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Notification du blocus du littoral de la Prusse et des Etats allemands dans la mer du Nord.

Nous, soussigné, vice-amiral commandant en chef les forces navales de S. M. l'empereur des Français dans la mer du Nord ;

Vu l'état de guerre existant entre la France et la Prusse, ainsi que les Etats de la Confédération de l'Allemagne du Nord, agissant en vertu des pouvoirs qui nous appartiennent ;

Déclarons : Qu'à partir du 13 août 1870, le littoral de la Prusse et de la confédération de l'Allemagne du Nord, s'étendant de l'île Baltrum au nord de l'Eider, avec ses ports, fleuves, havres, rades et criques, est tenu en état de blocus effectif par les forces navales placées sous notre commandement, et que les bâtiments amis ou neutres auront un délai de dix jours pour achever leur chargement et quitter les lieux bloqués.

Les limites géographiques de ce blocus sont : Le méridien de 5° (cinq degrés) de longitude orientale de Paris, jusqu'à un parallèle de 54° 03 (cinquante quatre degrés cinq minutes) de latitude nord.

Le parallèle jusqu'à la longitude de 5° 43, (cinq degrés quarante-cinq minutes) de Paris.

Puis le méridien 5° 43 (cinq degrés quarante-cinq minutes) jusqu'à un parallèle de 54° 20 (cinquante quatre degrés vingt minutes) de latitude.

Et enfin ce dernier parallèle jusqu'à la côte.

Il sera procédé, contre tout bâtiment qui tenterait de violer ledit blocus, conformément aux lois internationales et aux traités en vigueur avec les puissances neutres.

A bord de la *Magnanime*, frégate cuirassée de S. M. l'Empereur des Français, stationnée entre l'île anglaise d'Heligoland et de la côte prussienne.

Le 12 août 1870.

Le vice-amiral commandant en chef. FOURNICHON.

Chronique locale

Un homme encore jeune, sachant lire et écrire, désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

Pour les renseignements, on est prié de s'adresser au bureau du journal.

Hier, à 9 heures du matin, il a été retiré du canal de Roanne à Digoin, à hauteur du septième poteau kilométrique, le corps d'un individu paraissant âgé d'environ 50 ans, dont suit le signalement :

Nez gros, bouche grande, cheveux et sourcils rares d'un brun foncé, front bombé et découvert, il était vêtu d'une veste ronde à deux poches, un gilet maron, un pantalon en mauvais état, une chemise blanche, une forte paire de souliers. Dans ses poches on a trouvé deux mouchoirs, un mauvais couteau, une pipe.

Il était attaché par les poignets avec une ficelle, son cou était serré par une ceinture de laine rouge qui lui liait également les deux cuisses, ce qui lui lui donnait la position d'un homme assis.

On croit à un suicide.

Les élections de dimanche dernier nous ont été tout à fait favorables au faubourg Mulsan. MM. Chassignol et Michalon ont été élus à une très-grande majorité. Dans la section de l'Est, M. Miraud, candidat démocratique et M. Vigand candidat présenté par l'administration, ont eu la majorité des suffrages ; enfin dans la section du Nord, la liste administrative a entièrement passé.

Voici donc définitivement la composition du nouveau conseil.

MM. Audiffred, — Beauchamps, — Boullier,

— Brison, — Canclon, — Chanteloube, — Chassignol, — Cherpin, — Samuel Colombat, — Coste, — Coutaret, — Critot, — Damon, — Denis, — Despière, — Gardet, — Gerbay, — Guilloud, — Michalon, — Miraud, — Peillon, — Pizet, — Pothier, — Al. Raffin, — Talichet, — Thiodel, — Vigand.

Etat nominatif des officiers de la garde nationale mobile.

ARRONDISSEMENT DE ROANNE.

MM. Dugas Laurent,	capitaine.
Bonneton Gérard,	id.
Moncorgé Arthur,	id.
Vrangel Fernand,	id.
Chavagnac J.-Ed.-A.,	id.
Verchère Gustave,	id.
Ducloux de l'Estoule,	id.
Crétin Auguste,	id.
Marlin Gustave,	lieutenant.
Gauthier Etienne,	id.
Gouttenoire Victor,	id.
Vadon François,	id.
Dugas Laurent,	id.
Verchère Paul,	id.
Peillon Alfred,	id.
Des Gayets Martin,	sous-lieutenant.
Groussot M.-Fern.,	id.
Veilleux A.-L.-A.,	id.
Sardaigue,	id.
Duvergier Léon,	id.
Ramel Joseph,	id.
Déchelette,	id.
Bonnier F.-M.-E.,	id.

Mardi dernier, un prêtre de la campagne, en passant au faubourg Mulsan, a été insulté.

Les quolibets de ses agresseurs, avaient trait au service de la garde mobile, dont prêtres, séminaristes et ministres de tout culte, sont dispensés.

Il est souverainement injuste qu'une partie de la population puisse à un titre ou à un autre être dispensée de la défense de la patrie.

Aucun français ne devrait être reconnu majeur avant d'être capable de porter les armes.

On n'est pas majeur quand on ne peut pas défendre son foyer contre l'invasion.

Plusieurs propositions tendantes à une réforme radicale de notre organisation militaire, ont été soumises à la Chambre des députés. Elles seront sans aucun doute, acceptées dans un avenir prochain.

En attendant, n'insultons personne ! Nous blâmons énergiquement cette manière de demander des réformes.

L'insulte comme la violence, ne réforment rien. Au contraire, elles donnent des armes à nos adversaires.

L'insulte d'homme à homme est une faute grave ; de la part de plusieurs contre un seul, elle est une lâcheté.

A. RAFFIN.

AVIS

Aux Gardes Mobiles.

Les hommes de la Garde Mobile appartenant à Roanne-Sud et aux communes de Saint-Maurice-sur-Loire, Villefontaines, Lenthigny, Ville-est, Ouches, et Pouilly-les-Nonains, qui auraient servi ou qui se croiraient capables d'être portés comme caporaux ou sous-officiers sont priés de se présenter immédiatement à leur Capitaine, hôtel du Nord.

Le Capitaine de la 6^e compagnie du 2^e bataillon de la Foire,

LAURENT DUGAS.

Roanne, le 19 août 1870.

Paris est, au milieu du bassin de la Seine, le centre d'un bassin particulier formé par deux chaînes de collines différentes d'altitude, qui décrivent autour de la capitale une circonférence d'un grand développement. La chaîne de la rive droite, la plus élevée, commence en amont de Paris, près de Bercy, à l'est, et se termine à Chaillot, à l'ouest. Elle décrit vers le nord une demi-circonférence. Les principaux sommets sont les hauteurs de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville ou de Chaumont, de la Villette et de Montmartre. Le point le plus élevé des buttes Chaumont est à 123 mètres au-dessus de la Seine, le point le plus élevé des buttes Montmartre, est à 105 mètres.

La chaîne de la rive gauche, beaucoup moins élevée que celle de la rive droite, se compose des hauteurs de la Maison-Blanche, de la Butte-aux-Cailles, près desquelles s'étend le plateau d'Ivry-l'Étoile, mais profonde vallée de la Bièvre sépare ce plateau de la montagne Sainte-Genève, au haut de laquelle s'élève le Panthéon. La montagne Sainte-Genève, se relie au plateau de Montsouris, incliné doucement à l'ouest vers le petit Mont-pouge. Le terrain se relève ensuite près des anciennes barrières de Montparnasse et du Maine, pour s'incliner de nouveau vers la plaine de Grenelle, qui s'étend jusqu'à la Seine.

Sur la rive droite, les hauteurs qui font de Paris comme un immense cirque, dominant vers le sud une grande plaine, la plaine de Saint-Denis. Les hauteurs de Belleville se rattachent seules à un prolongement de collines qui séparent le bassin de la Marne de celui de la Seine. Sur la rive gauche, au contraire, la chaîne des hauteurs renfermées dans l'enceinte même de Paris est dominée par une seconde chaîne extérieure, formée par les collines de Villejuif, de l'Hay, de Bagneux, de Fontenay, de Châtillon, de Ménilmontant et de Saint-Cloud. La ligne de ces collines, située au sud et à l'ouest de Paris se termine par le sommet isolé du mont Valérien, qui a 137 mètres au-dessus de la Seine et forme le point le plus élevé des environs immédiats de Paris.

Entrant dans le vaste bassin dont le contour vient d'être indiqué, la Seine, après avoir reçu à Charenton la Marne, coule pendant 9 kilomètres en ligne droite, puis se divise en deux bras d'une égale importance, et, après la réunion des eaux un moment partagées par ces deux bras, elle décrit une courbe et revient en quelque sorte sur elle-même ; les deux extrémités de l'arc ainsi formé par le cours du fleuve sont rapprochées : de Bercy à Saint-Denis il n'y a en ligne droite que 13 kilom. Il y en a près de 40 quand on suit le cours du fleuve. La convexité de la courbe de ce côté est tournée vers le nord.

L'emplacement que Paris occupe dans le bassin dont il forme le centre est de 7,430 hectares ; c'est là que vivent pressés près de deux millions d'habitants.

L'enceinte continue de Paris à sur la rive droite du fleuve, entre Bercy et Auteuil, un développement de 26 kilomètres.

Partant d'un point situé à l'extrémité de Bercy, la ligne d'enceinte s'élève sur la hauteur de Conflans, suit les hauteurs de Saint-Mandé, de Vincennes, descend vers Bagnollet, après avoir traversé les prés Saint-Gervais, forme entre la Villette et Pantin un angle, puis se dirige de l'est à l'ouest, formant l'extrémité de la plaine de Saint-Denis, puis de la plaine de Clichy. A partir du pied de la hauteur de Batignolles jusqu'au point où elle s'appuie à la rive droite de la Seine, en aval de Paris, elle forme un arc aplati dirigé au sud-ouest, passé à la tête du faubourg des Ternes, court parallèlement à la lisière du bois de Boulogne, et se termine par un crochet qui enveloppe le Point-du-Jour.

Passy et Auteuil sont compris dans les fortifications. Neuilly et Boulogne sont en dehors. La Seine coule en avant de la ligne fortifiée à une distance de 2,500 mètres.

L'enceinte sur la rive gauche commence à la hauteur du Point-du-Jour, enfonce Grenelle, Vaugirard, qu'elle sépare d'Issy et de Vanves, passe à la tête du faubourg du Petit-Montrouge, descend dans le fond de la vallée de la Bièvre, se relève sur le dernier contre-fort du plateau de Long-Bois, descend entre la gare et Ivry vers la Seine, où elle aboutit en face du point où elle commence sur la rive droite.

Le développement de cette enceinte est sur la rive gauche de 12,310 mètres, et sur la rive droite de 26,310 mètres ; ce qui porte le développement total à 38,620 mètres, c'est-à-dire un peu plus de 9 lieues.

Sur toute cette étendue, le système de fortification est le même.

C'est un fossé qui a dix mètres de profondeur depuis le haut du parapet, puis un rempart de six mètres d'élévation en terre au-dessus du parapet. Les terres du rempart sont retenues par une muraille en moellons de trois mètres d'épaisseur, qui descend jusqu'au fond du fossé et constitue ce qu'on appelle la muraille d'escarpe. Cette muraille n'est pas absolument droite. D'après le système de Vauban, elle eût dû être inclinée au cinquième ; d'après le système de Courmontaigne au sixième ; mais il a été reconnu que si les murs verticaux surplombent, les murs verticaux se lézardent.

Les murs d'escarpe des fortifications de Paris ont été inclinés au vingtième, et on a reconnu que cette disposition était bonne, car depuis trente ans que ces murs sont établis, ils n'ont eu besoin d'aucune refecton, et sont aussi droits qu'un premier jour. Au-dessus du mur d'escarpe s'élève le massif de terre qui forme le rempart ; c'est à ce massif qu'on donne le nom de parapet. C'est dans le parapet que s'enfoncent les boulets et les obus de l'attaque ; les épaisseurs qu'on a données au parapet des fortifications de Paris sont fondées sur la pénétration des projectiles dans les terres.

Le parapet se compose d'une plongée, talus doux, le long duquel les défenseurs du rempart appuient leurs armées pour tirer sur les assiégés, d'un talus extérieur, talus à terre coulant. Au bas de ce talus, en haut du mur d'escarpe, court la herse, petite largeur de maçonnerie qu'on laisse à découvert pour donner une meilleure assiette aux terres du talus. On arrive du côté de la place jusqu'à la plongée au moyen de talus et de banquettes au milieu desquels sont disposés des rampes et même des escaliers. Les di manches d'été, la population ouvrière de Paris qui ne peut gagner la campagne se rend sur le talus des fortifications pour respirer l'air.

Ces talus sont couverts de gazon, et, dans certaines parties, on y a planté des acacias. En arrière des remparts court tout autour de l'enceinte une route militaire ; ces routes ont pris le nom de boulevards, et chacun de ces boulevards a reçu le nom d'un des généraux de l'armée française. Ce sont, sur la rive droite : Poniatowski, Soult, Davoust, Mortier, Serurier, Macdonald, Ney, Bessières, Berthier, Gouvion Saint-Cyr, Lannes, Suchet et Murat ; sur la rive gauche : Masséna, Kellermann, Jourdan, Brune, Lefèvre, Victor.

Le côté extérieur des fortifications, le revers des fossés vers le dehors de la place, est formé d'abord par la contrescarpe ; au sommet de cette contrescarpe court un sentier couvert, puis un glacis s'étend, disposé de telle sorte qu'une ligne parallèle au glacis vient aboutir dans les terres du talus de l'escarpe.

L'enceinte des fortifications est interrompue par un certain nombre de portes qui donnent accès dans la place, et dont plusieurs ont une grande ouverture. Ces portes sont au nombre de trente-deux sur la rive droite, et au nombre de dix-huit sur la rive gauche. Sur la rive droite, ce sont les portes du Point-du-Jour, de Saint-Cloud, d'Auteuil, de Passy, de la Muette, de l'Impératrice, de Neuilly, des Ternes, de Villiers, de la Révolte, de Courcelles, d'Asnières, de Clichy, de Saint-Ouen, de Montmartre, de Clignancourt, de la Chapelle qui donne passage à la grande route de Saint-Denis, d'Aubervilliers, de la Villette, de Pantin qui donne accès à la grande route d'Allemagne, des Prés-Saint-Gervais, de Romainville, de Ménilmontant, de Bagnollet, de Montrouge, de Vincennes, de Saint-Mandé, de Montreuil, de Picpus, de Reuilly, de Charenton et de Bercy.

Sur la rive gauche, ce sont les portes de la Gare, de Vitry, d'Ivry, de Choisy, d'Italie, de Bicêtre, de Gentilly, d'Arcueil, d'Orléans, de Montrouge, de Châtillon, de Vanves, de Plaisance, de la Plaine, de Versailles, d'Issy, de Sèvres et du bas Médon.

En outre de ces grandes ouvertures, et d'un certain nombre de percées et de poternes, les fortifications s'ouvrent pour donner accès à trois lignes fortifiées sur la rive gauche : la ligne de l'Ouest, la ligne d'Orsay, la ligne d'Orléans ; et à cinq lignes sur la rive droite : la ligne de Lyon, la ligne de Saint-Mandé, la ligne de l'Est, la ligne du Nord, la ligne de l'Ouest.

On a disposé à chacune de ces ouvertures des ponts-levis ; mais, pour la facilité des communications, ces ponts levis avaient été enlevés, et des voies pavées avaient été établies. C'est pour l'enlèvement de ces terres et le rétablissement des ponts levis que depuis quelques jours on a fait appel aux terrassiers, et que l'on entreprend les travaux dont nous avons quotidiennement soin de suivre les progrès.

L'enceinte continue de Paris ne s'étend pas sur une ligne droite ; l'enceinte est divisée en une suite de bastions reliés par des courtines.

On appelle bastions ces parties du rempart qui forment saillie vers l'extérieur de la place ; la courtine est la portion de rempart qui s'étend entre les flancs de deux bastions. Cette disposition, qui a été adoptée pour toute l'enceinte de Paris, a l'avantage que, à raison des proportions gardées, les flancs de chaque bastion peuvent battre de leurs feux les flancs du bastion voisin, et le fond du fossé devant la courtine. De la pointe d'un bastion à la pointe de l'autre, la distance, le « front », pour se servir de l'expression propre, est de 335 mètres. L'enceinte entière forme 94 bastions.

La ligne des forts détachés n'est pas distante d'une manière égale de la ligne d'enceinte continue. On a établi des forts là où la disposition naturelle des lieux paraissait exiger qu'on donnât à la ville cette protection. Ainsi, sur la rive gauche, les forts sont proportionnellement plus nombreux que sur la rive droite, c'est que, sur la rive droite, il y a dans la situation des lieux une défense naturelle qui n'existe pas sur la rive gauche.

Les forts de la rive droite sont au nombre de sept.

A l'est, l'ennemi qui arrive par la vallée de la Marne rencontre le fort de Nogent. Vincennes sert de point d'appui à l'excellente ligne de défense qui peut être établie à la gorge de la presqu'île de Saint-Maur.

Les forts de Rosny, Choisy, Romainville, occupent le plateau qui unit le groupe des hauteurs de Belleville avec celles de la forêt de Bondy. Au nord, Saint-Denis est protégé et protège Paris au moyen de tout un

système formé par la couronne de la Briche, qui s'appuie sur la Seine, la double couronne du Nord que traverse le chemin de fer de Paris à Amiens, la lunette de Stains, vers la gauche, et en arrière, commandant la plaine Saint-Denis, le fort de l'Est.

Entre l'ensemble des fortifications de Saint-Denis et le fort de Romainville, se trouve le fort d'Aubervilliers.

C'est vers l'ouest que la ligne des forts paraît, au premier abord, la plus faible. Depuis Saint-Denis jusqu'à Issy, il n'y a qu'une position fortifiée, celle du Mont-Valérien. Mais, d'une part, la position du Mont-Valérien est exceptionnelle, commande au loin toute la vallée de la Seine; de l'autre, la défense de Paris est, de ce côté, assurée par le cours de la Seine. L'ennemi ne peut passer la Seine pour débarquer dans la péninsule du bois de Boulogne, au risque d'être écrasé par les feux des canons placés sur les fortifications entre les Ternes et Auteuil. Un passage de fleuve dans de pareilles conditions est impossible. Des travaux sont en ce moment entrepris à Meudon, dont l'objet précisément est de compléter subrogairement la défense de la capitale de ce côté.

Cette défense sur la rive gauche est assurée par une suite de forts très-rapprochés les uns des autres. Ce sont les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, de Bicêtre, d'Ivry.

Le fort de Charenton, situé derrière Alfort, entre la Seine et la Marne, arrêterait la marche d'un ennemi qui tenterait de pénétrer à Paris par la vallée de la Seine ou par celle de la Marne.

Les forts les plus rapprochés de l'enceinte continue sont les forts de Montrouge et de Bicêtre. Il n'y a entre eux et le fossé des fortifications que 1,200 mètres. Le fort le plus éloigné est celui de la Briche, qui est à 7,000 mètres.

Ces différents forts sont unis les uns aux autres par une excellente route stratégique qui, sauf quelques points peu étendus, est admirablement entretenue.

Chacun des forts des environs de Paris est pourvu de magasins et de poudreries; ces magasins sont casematés et à l'épreuve de la bombe.

Le système défensif de Paris est tel qu'on peut affirmer qu'avec des approvisionnements suffisants et une armée d'un chiffre même peu considérable, Paris est en mesure de résister pendant un temps assez long aux efforts d'une armée ennemie.

FAITS DIVERS

Le maire de Limoges vient de publier la proclamation suivante à l'occasion de quelques troubles qui ont un moment agité la ville :

Habitants de Limoges,

Hier, dans la soirée, un fait regrettable s'est produit, le magasin d'un armurier a été pillé. L'indignation publique a fait immédiatement justice de cet acte odieux, et la plus grande partie des armes a été arrachée par de généreux citoyens à ceux qui s'en étaient emparés.

Les rassemblements, en excitant les esprits, ont été la cause ou le prétexte de ces désordres. Ils n'ont pas leur raison d'être, car les dépêches qui arrivent à la préfecture sont aussitôt affichées et l'impatiencie publique reçoit ainsi satisfaction.

Que les bons citoyens s'abstiennent de prendre part à des manifestations bruyantes qui troublent la tranquillité publique et répandent partout l'inquiétude. Je ne doute

pas du patriotisme de la population de Limoges; mais, dans les circonstances présentes, il faut aussi du calme et du sang-froid.

Je compte que je n'aurai pas fait inutilement appel aux bons sentiments qui animent mes concitoyens.

L'ennemi est rentré en France; restons unis pour le repousser.

Limoges, le 4 août 1870.

On lit dans le Gaulois :

Hier après-midi, près de trois mille personnes encombraient la place du Panthéon et la rue Soufflot. La foule, indignée, exaspérée, poursuivait de ses malédictions de pitoyables personnages que les sergents de ville conduisaient, non sans peine, au poste de la mairie.

Les mots de complot, d'armes, d'assassinat, paraient de toutes les bouches, et l'animation, la colère de la foule allait toujours croissant.

Que s'était-il passé? Qu'avait-on découvert? Le commissaire de police du quartier venait d'opérer cette importante arrestation à la suite de perquisitions et de saisies on ne peut plus compromettantes.

Chez les personnes arrêtées, ce magistrat avait découvert sept poignards identiques aux poignards des émeutiers de La Villette.

C'est la même matière et la même forme, le même travail grossier, la même puissance meurtrière; des lames triangulaires qui ne sauraient frapper sans tuer la victime, de longs et solides manches qui, la lame brisée dans une lutte, pourraient servir de casse-tête.

Ces armes terribles ont été évidemment fabriquées par la même main.

Dans la soirée de dimanche, deux individus porteurs de poignards absolument semblables avaient déjà été arrêtés boulevard Saint-Michel.

C'est, sans doute, cette première arrestation qui, aiguillonnant la vigilance et éveillant les soupçons du commissaire de police, lui a permis d'effectuer cette grave et nouvelle capture.

On nous a assuré qu'un nombre des personnes arrêtées se trouvait un homme fortement soupçonné d'avoir fabriqué lui-même tous les poignards saisis.

On lit dans l'Indépendance Belge :

De la main du comte Benedetti au comte de Bismarck

I. Copie 4867. Particulière.

Mon cher président!

En réponse aux communications que j'ai transmises de Nicolsbourg à Paris, à la suite de notre entretien du 26 du mois dernier, je reçois de Vichy le projet de convention secrète que vous trouverez ci-joint en copie. Je m'empresse de vous en donner connaissance afin que vous puissiez l'examiner à votre loisir. Je suis, du reste, à votre disposition pour en conférer avec vous quand vous en jugerez le moment venu. Tout à vous.

Dimanche, 5 août 1866.

Ce billet accompagnait la proposition suivante d'un traité secret, également de l'écriture de M. Benedetti et conservée aux archives de la Confédération du Nord.

II. S. M. etc. S. M. etc.

Art. I. L'Empire français rentre en possession des portions de territoire, qui, appartenant aujourd'hui à la Prusse, avaient été comprises dans la délimitation de la France en 1814.

Art. II. La Prusse s'engage à obtenir du roi de Bavière et du grand-duc de Hesse, sauf à fournir à ces princes des dédommements, la cession des portions du territoire qu'ils possèdent sur la rive gauche du Rhin et à en transférer la possession à la France.

Art. III. Sont annulées toutes les dispositions rattachant à la Confédération germanique les territoires placés sous la souveraineté du roi des Pays-Bas, ainsi

que celles relatives au droit de garnison dans la forteresse de Luxembourg.

« La veille ou l'avant-veille du 5 août, M. Benedetti exigea du comte de Bismarck la promesse formelle des concessions susmentionnées, en ajoutant que, si elles étaient repoussées, « alors ce serait la guerre. »

M. de Bismarck répondit : « Eh bien, c'est la guerre. »

Il ajouta toutefois qu'il ne pouvait croire que la France prenait cette mesure au sérieux et qu'elle avait réellement l'intention de réaliser par la violence des exigences aussi impossibles.

La réponse de M. Benedetti fut qu'il était sur le point de partir pour Paris et que, loin de donner à l'Empereur des conseils contraires, il l'engagerait plutôt à persister dans ses demandes, puisque avant tout il tenait à conserver sa dynastie. Or, cette dynastie serait perdue, « s'il n'obtenait pas les compensations demandées. »

Ainsi donc, la guerre actuelle n'est que l'accomplissement final d'une idée fixe qui appartient en partie à l'Empire, en partie aux Français eux-mêmes.

Nous espérons que le gouvernement français démontrera ce qui précède.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE.

du 13 au 21 août.

MARIAGES.

Duzelay Denis, 33 ans, tisseur, et Lasseigne Catherine, domestique, 21 ans.

NAISSANCES.

Picard Antoinette-Marie-Joséphine, fille de Philippe, maître d'hôtel, et de Muguet Hilarie.

Garnier Jean-Marie, fils de Gabriel, tisseur, et de Philiberte Eléonore.

Barret Antoine, fils d'Antoine, propriétaire, et de Barre, Marguerite.

Laty Marie, fille de Jean, marchand de parapluies, et de Fargey Marie.

Oustrie Madeleine, fille de Jean, chaudronnier, et de Duolos Brune.

Bigard Jean-François, fils d'Antoine, tisseur, et de Guillard Marie.

Burdin Jean-Pierre, fils d'André, jardinier, et de Cortay Marie, jardinière.

Ducaret Claude, fils de Jean-François, tisseur, et de Jonnard Geneviève.

Apparcel Jean-Pierre, fils de Jean-François, tisseur, et de Perrotin Jeanne.

Condamin Jeanne, fille de Jean-Marie, tanneur, et de Nolin Françoise.

Demont Marie-Antoinette, fille de François, employé de commerce, et de Chavannet Benoitte-Marie-Emilie, modiste.

Bouzy Antoine, mécanicien, 61 ans, époux de Dalbère Elisabeth.

Chopin Pierre, cordonnier, 66 ans, époux de Berthollet Gabrielle.

Charrozier Claudine, 86 ans, domestique, célibataire.

Bansillon Jacob, 78 ans, serrurier, époux de Jour Marie-Anne.

Santine Jean, 40 ans, fabricant, époux de Temon Dominique.

Charrozier Pierre, journalier, 75 ans, époux de Pion Jeanne.

Gravezolle Julien, 45 ans, Dumas Marie, rentière, 88 ans, veuve de Pommet Jean-Marie.

Barbet Claude, employé de commerce, 47 ans. — Trois enfants au-dessous d'un an.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME

16, place Vendôme, — Paris

Opérations de banque et de bourse;

Emissions, — souscriptions;

Négociation de toutes valeurs;

Participations aux Emprunts publics;

Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet.

Pour le conseil d'administration,

Le président,

C^{te} d'HÉSÈQUES,

élu Député au Corps législatif.

BULLETIN COMMERCIAL

Dépêche télégraphique.

Service spécial du Courrier de Roanne

Roanne, le 19 août, 3 h. 55 m.

Affaires calmes; mais, prix anciens, fermement tenus pour cotons filés.

Chaine 26 Amérique pur 3.20

Id. 28 id. 3.30

Trame 26 id. 3.40

Id. 28 id. 3.20

Havre, vente: 1,500 balles—très-ordinaire 98.

Liverpool, vente: 12,000 balles.

Roanne.—Expéditions de la semaine: 500 pièces.

MERCURIALE

Lapalisse Roanne.

Jeu 18 Vend. 49

Froment, 1^{re} q. d. déc. 4 40 4 30

Froment, 2^e qualité 4 30 4 15

Froment, 3^e qualité 4 10 4 00

Seigle, 1^{re} qualité... 3 » 2 90

Seigle, 2^e qualité... 2 90 2 80

Seigle, 3^e qualité... 2 80 2 70

Orge, double décal... 0 00 3 00

Colza... 2 75 0 00

Avoine... 2 25 2 35

Haricots... 6 00 6 00

Farine, 1^{re} qté. 125 k. 61 » 58 00

Farine, 2^{me} qualité... 58 » 55 00

Farine, 3^e q. variée... » 52 00

Pain blanc, le kil... 0 42 0 50

Pain bis... 0 37 0 40

Pain de ménage... 0 32 0 36

Foin, les 100 kil... 20 » 16 00

Paille... 7 » 8 00

OEufs, la douzaine... 0 50

Beurre, les 500 gr... 1 25

Pour tout ce qui doit être signé.

Le gérant, V. CARTAY.

A VENDRE A L'AMIABLE

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE TRÈS-JOLIE

Maison de campagne

Située au bourg de Villerest

Cette maison, formant un bel appartement de 5 pièces tapissées, avec cheminées de marbre, est entièrement neuve et jouit d'une vue très-agréable.

Elle est bâtie au milieu d'un clos de vigne, avec un jardin fantaisie, planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'agrément.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

Pour les renseignements, s'adresser à M^e AUROUX, notaire à Roanne.

M. BONNET FILS

Epicier

AU FAUBOURG DE CLERMONT

ROANNE (Loire).

Préviend le public qu'il va monter à son domicile un atelier pour le forage des puits.

Il opérera lui-même à des prix modérés. 78

A LOUER

à la Toussaint prochaine

UNE MAISON

actuellement occupée par le café St-Louis

Située angle de la rue de la Berche et rue St-Jean

S'adresser à M. RAFFIN, serrurier. 57

GOUDRON EN LIQUEUR

de DESHAYES, pharmacien à VENDOME

QUALITÉ SUPÉRIEURE. — RÉDUCTION DE PRIX.

Le flacon, 1 fr. 60; le 1/2 flacon, 1 fr.

MAUX DE DENTS

Guérison instantanée et plombage par le Baume sédatif Chantard.

Prix: 1 fr. 50.

Dépôt à Roanne, chez M. GARNIER, pharmacien. 789

Roanne, imprimerie Marion et Vignal.

MACHINES À COUDRE AMÉRICAINES

(Système SINGER)

Perfectionnées et construites

PAR

CALLEBAUT

FOURNISSEUR

Breveté de S. M. l'Empereur

Douze médailles, première classe et or.

Deux grands diplômes d'honneur

ROANNE, 8

Quai de l'Île

A LA MÊME ADRESSE:

On demande des

Ouvrières pour la

broderie en soie.

MUSCULINE-GUICHON

POTIONS ALCOOLIQUES

Préparés au Ministère de Notre-Dame-des-Fontaines (In).

A VENDRE

Avouines, Foin et Pailles

S'adresser à M. GRIVOLAT

Magasin Limousin, à Roanne. 861

Une maison du Midi faisant les vins fins et ordinaires demande UN BON REPRÉSENTANT pour la clientèle bordelaise et le midi-gros; s'adresser au bureau du journal. 63

COMPAGNIE PREMIÈRE DES HALLES

Marchés et Abattoirs de la ville de NAPLES

Le Conseil d'Administration à l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations que le coupon d'intérêt n° 4, échéant le 31 juillet courant, sera payé à partir dudit jour à la caisse de la Compagnie, 2, rue Meyerber, à Paris. — Le montant de ce coupon est de 5 fr. 92 c. déduction faite de la retenue de 08 centimes au profit du Trésor.

Changement de domicile

GRAVILLON

CHEMISIER

Demeurant actuellement rue des Bourrasnières, 32

EN FACE LE COLLEGE

Chemises sur commande et à faire.

FONDS À PLACER

PAR OBLIGATION HYPOTHÉCAIRE

OU TRANSPORTS DE CRÉANCES

S'adresser hôtel Saint-Louis, dépôt de Saint-Alban.

A ROANNE. 4-1 48

A Vendre d'Occasion

UNE

MACHINE À VAPEUR

VERTICALE

DE LA FORCE DE 4 CHEVAUX

AVEC SES ACCESSOIRES

Le tout presque neuf

S'adresser au bureau du journal.

4-1 57

1867

EAU DENTIFRICE

PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR

J.V. BONN

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice

Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs, — Paris, Province, Etranger.

GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS.

ELIXIR DU COIRON

3 MÉDAILLES DE 1^{re} CLASSE

Premier apéritif et digestif de table

COMPAREZ ET JUGEZ

Mais à l'eau, l'Elixir du Coiron est plus apéritif que l'absinthe et remplace les effets pernicieux de celle-ci par des propriétés bienfaisantes.

Pris après les repas, il est plus tonique que la chartreuse; il stimule et dégage l'estomac et dissipe instantanément les aigreurs.

A ces effets bienfaisants, constatés par 4 jurys successifs, l'Elixir du Coiron joint un goût délicieux et une composition rigoureusement invariable.

36 fr. les 12 litres pris en fabrique 60 fr. rendus franco de tous frais à domicile. Chaque bouteille porte le cachet et la signature de M. Deleuze fils aîné le seul fabricant à Villeneuve de berg (Ardèche) Se vend au détail, chez M. MARVALLIN, liquoriste, rue Impériale, 78, à Roanne. 592